

FOENUM GRAECUM POUR PRÉPARATIONS HOMÉOPATHIQUES

DÉFINITION

La drogue *Foenum graecum* est constituée par la graine mûre, séchée, de *Trigonella foenum-graecum* L.

CARACTÈRES

Voir la monographie *Fenugrec*.

IDENTIFICATION

Voir la monographie *Fenugrec*.

ESSAI

Voir la monographie *Fenugrec*.

CONSERVATION

Voir la monographie *Fenugrec*.

SOUCHE

DÉFINITION

La teinture mère de *Foenum graecum* est préparée à la teneur en éthanol 65 pour cent V/V, à partir de la graine séchée de *Trigonella foenum-graecum* L., selon la technique générale de préparation des teintures mères (voir la monographie *Préparations homéopathiques* (1038) et la Précision complémentaire de l'Autorité française de Pharmacopée).

CARACTÈRES

Aspect : liquide jaune.

IDENTIFICATION

A. Opérez par chromatographie sur couche mince (2.2.27) en utilisant une plaque recouverte d'un gel de silice approprié.

Solution à examiner. Teinture mère de *Foenum graecum* à examiner.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.

Solution témoin (a). Dissolvez 10 mg de *rutine R* dans l'*éthanol à 60 pour cent V/V R* et complétez à 10 mL avec le même solvant.

Solution témoin (b). Dissolvez 10 mg de *quercitroside R* dans l'*éthanol à 96 pour cent R* et complétez à 10 mL avec le même solvant.

Déposez séparément sur la plaque, en bandes, 20 µL de la solution à examiner et 10 µL de chacune des solutions témoins. Développez sur un parcours de 10 cm avec un mélange de 6 volumes d'*eau R*, de 9 volumes de *méthanol R*, de 24 volumes d'*acide acétique glacial R* et de 45 volumes de *chlorure de méthylène R*. Laissez sécher la plaque à l'air. Examinez en lumière ultraviolette à 365 nm. Le chromatogramme obtenu avec la solution témoin (a) présente une bande de fluorescence brun-gris de R_f voisin de 0,40 et celui obtenu avec la solution témoin (b) une bande également de fluorescence brun-gris de R_f voisin de 0,65. Le chromatogramme obtenu avec la solution à examiner présente généralement une à deux bandes de fluorescence brun-rouge de R_f inférieur à celui de la bande du chromatogramme obtenu avec la solution témoin (a), une bande de fluorescence brun-gris de R_f voisin de celui de la bande obtenu avec la solution témoin (b), une bande de fluorescence brun-gris de R_f compris entre les R_f des bandes des chromatogrammes obtenus avec les solutions témoins (a) et (b) et au-dessus, une bande de fluorescence bleue et une bande de fluorescence verte. Pulvériser une solution de *diphénylborate d'aminoéthanol R* à 10 g/L et de *macrogol 400 R* à 50 g/L dans le *méthanol R*. Examinez en lumière ultraviolette à 365 nm. Le chromatogramme obtenu avec la solution témoin (a) présente une bande de fluorescence orange de R_f voisin de 0,40 et celui obtenu avec la solution témoin (b) une bande également de fluorescence orange de R_f voisin de 0,65. Le chromatogramme obtenu avec la solution à examiner présente deux bandes de fluorescence jaune-vert de R_f inférieur à celui de la bande du chromatogramme obtenu avec la solution témoin (a), une bande de fluorescence orange de R_f compris entre les R_f des bandes des chromatogrammes obtenus avec les solutions témoins (a) et (b) et une bande de fluorescence jaune orangé de R_f voisin de celui de la bande du chromatogramme obtenu avec la solution témoin (b).

- B. Opérez par chromatographie sur couche mince (2.2.27) en utilisant une plaque recouverte d'un gel de silice approprié.

Solution à examiner. Teinture mère de *Foenum graecum* à examiner.

Solution témoin. Dissolvez 10 mg de *trigonelline monohydrate R* dans l'*éthanol à 96 pour cent R* et complétez à 10 mL avec le même solvant.

Déposez séparément sur la plaque, en bandes, 20 µL de la solution à examiner et 10 µL de la solution témoin. Développez sur un parcours de 10 cm avec un mélange de 6 volumes d'*eau R*, de 9 volumes de *méthanol R*, de 24 volumes d'*acide acétique glacial R* et de 45 volumes de *chlorure de méthylène R*. Laissez sécher la plaque à l'air. Pulvériser sur la plaque la *solution d'iodobismuthate de potassium R* diluée au 1/10 dans l'*acide chlorhydrique dilué R2*. Examinez à la lumière du jour. Le chromatogramme obtenu avec la solution à examiner présente dans le tiers inférieur une bande orange semblable quant à sa position et sa coloration à la bande du chromatogramme obtenu avec la solution témoin. Il peut également présenter une à deux bandes orange au-dessus.

- C. Opérez par chromatographie sur couche mince (2.2.27) en utilisant une plaque recouverte d'un gel de silice approprié.

Solution à examiner. À 5 mL de la teinture mère de *Foenum graecum*, ajoutez 1 mL d'*acide sulfurique R*. Chauffez à reflux au bain-marie pendant 30 min. Après refroidissement, extrayez

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.

avec 3 fois 10 mL d'*éther R*. Séchez les phases étherées sur du *sulfate de sodium anhydre R* puis évaporez-les sous pression réduite. Reprenez le résidu avec 1 mL de *méthanol R*.

Solution témoin. Dissolvez 10 mg de *diosgénine R* dans le *méthanol R* et complétez à 10 mL avec le même solvant.

Déposez séparément sur la plaque, en bandes, 20 µL de la solution à examiner et 10 µL de la solution témoin. Développez sur un parcours de 10 cm avec un mélange de 5 volumes de *méthanol R* et de 95 volumes de *chlorure de méthylène R*. Laissez sécher la plaque à l'air. Pulvérisez une solution d'*acide sulfurique R* à 100 g/L dans l'*éthanol à 96 pour cent R* et chauffez à 100-105 °C pendant 10 min. Examinez en lumière ultraviolette à 365 nm. Le chromatogramme obtenu avec la solution à examiner présente une bande de fluorescence bleu-mauve de R_f voisin de 0,60 semblable quant à sa position et sa fluorescence à la bande du chromatogramme obtenu avec la solution témoin. Examinez à la lumière du jour. Cette bande apparaît colorée en rose violacé.

ESSAI

Ethanol (2.9.10). 60 pour cent V/V à 70 pour cent V/V.

Résidu sec (2.8.16) : au minimum 0,9 pour cent m/m.

Les prescriptions générales et les monographies générales de la Pharmacopée européenne ainsi que le préambule de la Pharmacopée française s'appliquent.